

SUR LA CHRONOLOGIE DE LA VIE ET DES OEUVRES D'EUNAPE DE SARDES

EN divers passages de ses *Vies des philosophes et des sophistes*, Eunape de Sardes¹ livre des indications autobiographiques qui ont permis à certains historiens de dater plusieurs événements de sa vie. Dans sa seizième année (63.24–25 = 485B; 79.14–15 = 493B), Eunape fut envoyé par sa famille à Athènes pour étudier la rhétorique. A son arrivée, il fut enrôlé parmi les disciples du sophiste Prohérésius (64.8–65.14 = 485–6B; 79.15–16 = 493B). Le maître était alors, ainsi qu'il l'apprit lui-même à Eunape, dans sa quatre-vingt-septième année (63.25–64.1 = 485B). 'Après une cinquième année' (79.17 = 493B), Eunape 'avait envie d'aller en Égypte' (*ἠπέιγετο . . . εἰς τὴν Αἴγυπτον*), sans doute pour poursuivre ses études, 'mais ses parents en le rappelant en Lydie l'en empêchèrent' (*οἱ δὲ πατέρες καλοῦντες ἐπὶ Λυδίας ἐξεβίασαντο*); en fait, 'une chaire de sophiste lui était proposée' (*κακείνῳ μὲν σοφιστικὴ προῦκειτο*) (79.17–20 = 493B). Prohérésius mourut quelques jours plus tard (79.20–21 = 493B).

Ces diverses indications de chronologie relative peuvent être rattachées à l'histoire générale grâce à un passage qui permet de dater l'arrivée d'Eunape à Athènes. Dans ce passage en effet, après avoir évoqué l'interdiction d'enseigner dont fut frappé Prohérésius sous le règne de l'empereur Julien (79.5–13 = 493B), Eunape dit que c'est *κατὰ τουτονὶ τὸν χρόνον* (79.14 = 493B) qu'il arriva à Athènes, dans sa seizième année. Comme la loi scolaire de Julien a été promulguée à une date antérieure au 17 juin 362² et qu'Eunape est arrivé à une époque où Prohérésius, comme nous le verrons, enseignait normalement, les auteurs de la *PLRE*³ ont conclu que cette arrivée devait être située en 361/2 et la naissance d'Eunape en 345/6.⁴

La présente étude entend montrer que cette chronologie traditionnelle est contredite par plusieurs informations autobiographiques fournies par Eunape et que l'examen de l'ensemble des données permet d'établir une chronologie sensiblement différente et beaucoup plus précise.

A première vue, il peut sembler insignifiant de modifier de trois ou quatre années les dates d'un auteur qui n'a guère laissé de trace dans l'histoire du IV^e siècle. Pareille sollicitude n'est même pas méritée par ce chroniqueur qui manifestait à l'égard des computations chronologiques la plus étonnante désinvolture.⁵ Mais, outre le fait qu'une date mieux assurée, en histoire, peut parfois constituer la base de datations nouvelles imprévues, le déplacement d'un événement, ne serait-ce que de quelques années, dans un cadre chronologique peut contraindre à l'interpréter en fonction d'un contexte socio-politique nouveau. Il serait tentant par exemple, en suivant la chronologie reçue, de mettre l'arrivée d'Eunape à Athènes en 361/2 en rapport avec le renouveau de l'hellénisme sous Julien. Libanios n'écrit-il pas à l'automne 362: 'L'époque qui ne permettait pas que la culture rhétorique soit honorée est passée'?⁶ Ne rattachait-il pas à l'accession de Julien un regain de popularité des études de rhétorique, un temps négligées au profit d'une formation plus prometteuse comme la tachygraphie ou le droit? 'L'espoir d'accéder aux honneurs poussait à l'acquisition de l'éloquence, la situation des sophistes s'améliorait . . .'⁷ Paul Petit, dans son étude

¹ Toutes les références au texte d'Eunape sont faites à la page et à la ligne de l'édition G. Giangrande (Rome 1956); elles sont suivies de la page de la seconde édition de Boissonade (Paris 1849), rappelée dans les marges de l'édition de Mme W. C. Wright (*Loeb* 1952).

² Grég. Naz. *Or.* iv 6 dit que la loi fut promulguée au début du règne de Julien. En tous cas, une constitution datée du 17 juin 362 (*Cod. Theod.* xiii 3.5) fait connaître en partie le dispositif de cette loi. Voir Julien *Epist.* lxi B, 72.6–25 Bidez.

³ A. H. M. Jones, J. B. Martindale & J. Morris, *The Prosopography of the later Roman Empire* i (Cambridge 1971) 296. On trouve déjà, à une année près, la même datation chez W. Schmid, 'Eunapios', *RE* vii.1 (1907) 1121–7; Wright (n. 1), introduction à son édition, 319; A. Momigliano, 'Eunapius', *OCD*² (1972) 416; I. Opelt, 'Eunapios', *Reallex. für Ant. u. Christ.* vi (1966) 928–36.

⁴ On pourrait également dater l'arrivée d'Eunape cinq années avant la mort de Prohérésius, mais les dates qui fournissent les encyclopédies pour cet événement (367 ou 368) sont elles-mêmes déduites de la date d'arrivée d'Eunape à Athènes. Voir L. A. Muratori, *Anecdota graeca* (Padoue 1709) 2; W. Ensslin, 'Proairesios', *RE* xxii.1 (1957) 30–2; Wright (n. 1) 330.

⁵ Dans l'Introduction de sa *Chronique* (*FHG* iv [1868] fr. 1), Eunape s'engage à rapporter les événements dans le cadre de chaque règne impérial sans les dater de façon plus précise selon l'année et le mois. Voir 'Les intellectuels païens dans l'Empire chrétien selon Eunape de Sardes' (Rapport de conférence), *Ann. ÉPHÉ* 1977/8 (*V^e section*) lxxxvi [1979] 297–303.

⁶ *Lib. Epist.* 728.

⁷ *Lib. Or.* xviii 160.

sur *Les Étudiants de Libanius*,⁸ a de fait enregistré pour cette période l'apparition de nombreux élèves, encouragés par les perspectives nouvelles de recrutement dans les cadres de l'administration impériale, puis un net déclin pour l'année scolaire 363/4, lié selon Petit au départ des timorés.⁹

On voit quelle exploitation le commentateur d'Eunape pourrait faire de ces données sociologiques. Malheureusement, il suffit qu'Eunape soit arrivé à Athènes quelques années plus tard, en fait, comme nous le suggérerons, à l'automne 364, pour que s'affaisse cette construction: Eunape est venu étudier chez Prohérésius plus d'un an après la mort de Julien, à une époque où les espoirs politiques de l'intelligentsia païenne n'avaient plus de recours immédiat.

I

La première erreur qu'il faut dénoncer est l'équivalence supposée tacitement par beaucoup de commentateurs d'Eunape entre les indications d'âge en nombre ordinal et celles données en nombre cardinal. Lorsqu'Eunape dit *ἔκτον καὶ δέκατον ἔτος* (63.24-25 = 485B; 79.14-15 = 493B), *εἰκοστὸν ἔτος* (18.11 = 461B) ou *ἑβδομὸν ἐπὶ τοῖς ὀγδοήκοντα ἔτεσιν* (63.25-64.1 = 485B), il faut comprendre quinze ans, dix-neuf ans, quatre-vingt-six ans, et non, comme on l'a fait généralement, seize ans, vingt ans ou quatre-vingt-sept ans.¹⁰ On pourrait sans doute trouver des cas où le nombre cardinal est employé pour le nombre ordinal,¹¹ mais il n'existe pas, du moins à notre connaissance, d'exemple inverse.

D'après Eunape, en vertu de la loi scolaire de 362, Prohérésius aurait été écarté de l'enseignement sous le règne de Julien, 'car on considérait qu'il était chrétien' (79.6 = 493B). Ce témoignage d'Eunape est confirmé par Jérôme qui écrit: *Prohaeresius sofista Atheniensis lege data, ne Christiani liberalium artium doctores essent, cum sibi specialiter Iulianus concederet ut christianus doceret, scholam sponte deseruit*.¹² On peut donc en conclure que pendant une certaine période de temps, comprise entre la promulgation de la loi (avant juin 362) et son abrogation, le 11 janvier 364,¹³ Prohérésius n'a pas enseigné. Comme Eunape n'est pas arrivé durant cette période,¹⁴ il faut essayer de déterminer s'il est arrivé avant ou après. En tous cas, il est arrivé alors que le soleil était déjà dans le signe de la Balance (*ἐνεβεβήκει γὰρ τῷ Ζυγῷ* 64.19 = 485B), donc peu de jours après l'équinoxe d'automne. Par conséquent, Eunape n'est pas arrivé à Athènes en 362, car la loi scolaire était déjà en vigueur, ni en 363, car elle n'avait pas encore été abrogée.¹⁵

Pour situer l'arrivée avant la loi scolaire, on s'est fondé sur le fait qu'Eunape met son arrivée à Athènes en relation avec l'interdiction d'enseigner dont fut frappé Prohérésius:

Ἰουλιανοῦ δὲ βασιλεύοντος, <ἐν> τόπῳ τοῦ παιδεύειν ἐξειργόμενος (ἔδόκει γὰρ εἶναι χριστιανός) συνορῶν

⁸ P. Petit, *Les Étudiants de Libanius. Un professeur de faculté au Bas Empire* (Paris 1957) 77-9. Les traductions des deux passages précédemment cités de Libanius sont empruntées à cet ouvrage (78).

⁹ *Ibid.* 79; voir aussi le tableau de la page 71.

¹⁰ Schmid: '16 Jahre alt im 361/362'. Wright situe la naissance d'Eunape en 346 et l'arrivée à Athènes en 362 (c'est du moins ce qu'il faut conclure du fait qu'elle date le retour d'Eunape à Sardes et la mort de Prohérésius en 367); Eunape n'était donc pas dans sa seizième année, mais avait déjà 16 ans accomplis. Opelt: '16 jährig'. PLRE: 'aged 16 in 361/362'. J. W. H. Walden, *The Universities of Ancient Greece* (Londres 1912) 293 n. 1: 'Eunapius was sixteen'.

¹¹ Ainsi Porphyre dit que lors de son arrivée à Rome en la dixième année du règne de Gallien, Plotin avait environ 59 ans (*Vita Plot.* 4.7-8); à la fin du même chapitre, évoquant le même événement, il affirme que lorsqu'il a rencontré Plotin pour la première fois, ce dernier était dans sa cinquante-neuvième année (4.67-8). Pour d'autres exemples, voir J. M. Carter, 'Eighteen years old?', *BICS* xiv (1967) 51-7 et les témoignages que nous avons présentés dans notre contribution 'Le Système chronologi-

que de la *Vie de Plotin* par Porphyre', à paraître dans un ouvrage collectif qui comprendra un index complet du vocabulaire de la *Vita Plotini*.

¹² Jérôme *Chronique* année 363; 242.24-243.1 Helm.

¹³ *Cod. Theod.* xiii 3.6.

¹⁴ Ceci ressort d'un certain nombre de détails dans le récit. En arrivant à Athènes, Eunape est 'associé au groupe des élèves' de Prohérésius (79.16 = 493B). Le capitaine du navire athénien sur lequel Eunape avait traversé était un ami de Prohérésius et il profita d'une arrivée nocturne au Pirée pour amener tout son monde directement chez le sophiste, avant que les élèves des autres maîtres aient pu les racoler. En arrivant chez Prohérésius, les nouveaux venus sont accueillis par des parents du maître (65.3 = 485B) et par la 'jeunesse' de l'école (*νεότης* 65.9 = 486B). Comme Eunape est souffrant à son arrivée, Prohérésius demande à ses élèves les meilleurs et les plus musclés (66.10-11 = 486B) de veiller à ce que son initiation se fasse en douceur.

¹⁵ Si Prohérésius avait repris son enseignement dès la mort de Julien et si Eunape était arrivé dès septembre 363, ce dernier n'aurait sans doute pas trouvé d'aussi nombreux condisciples.

τὸν ἱεροφάντην ὥσπερ Δελφικόν τινα τρίποδα πρὸς τὴν τοῦ μέλλοντος πρόνοιαν πᾶσι τοῖς δεομένοις ἀνακείμενον, σοφία τινὶ περιήλθε ξένη τὴν πρόγνωσιν. ἐμέτρει μὲν γὰρ ὁ Βασιλεὺς τὴν γῆν τοῖς Ἑλλήσιν εἰς τὸν φόρον, ὅπως μὴ βαρύνοντο· ὁ δὲ Προαιρέσιος ἠξίωσεν αὐτὸν ἐκμαθεῖν παρὰ τῶν θεῶν, εἰ βέβαια μένει τὰ τῆς φιλανθρωπίας. ὡς δὲ ἀπέφησεν, ὁ μὲν ἔγνω τὸ πραχθησόμενον, καὶ ἦν εὐθυμότερος. ὁ δὲ συγγραφεὺς κατὰ τουτουὶ τὸν χρόνον ἐς ἕκτον που καὶ δέκατον ἔτος τελῶν, παρήλθεν τε εἰς τὰς Ἀθήνας καὶ τοῖς ὁμιληταῖς ἐγκατεμίγη. (79.5–16=493B)

Sous le règne de Julien, comme il avait été immédiatement(?)¹⁶ mis à l'écart de l'enseignement—on croyait en effet qu'il était chrétien¹⁷—Prohérésius, voyant que l'Hiérophante, aussi bien qu'un trépied delphique, se tenait à la disposition de tous ceux qui avaient besoin de ses services pour la prédiction de l'avenir, détourna la prophétie à son profit grâce à une ruse insolite. L'empereur faisait en effet mesurer le pays pour l'impôt, afin que les Hellènes ne soient pas accablés. Prohérésius demanda à l'Hiérophante de chercher à savoir auprès des dieux si les marques de cette philanthropie allaient durer. Comme l'Hiérophante répondit que non, Prohérésius sut ce qui allait arriver et reprit courage. Vers cette époque, l'auteur qui atteignait sa seizième année, arriva à Athènes et fut associé aux élèves de Prohérésius.

Il est difficile de déterminer de façon précise à quelle époque Eunape fait allusion quand il emploie l'expression 'vers ce temps-là'. Ce n'est certainement pas pendant que Prohérésius était suspendu. Mais Eunape ne dit pas non plus qu'il était arrivé avant la loi scolaire, qu'il a été témoin de ces événements et qu'il a dû interrompre ses études pendant plusieurs mois. En fait, grâce à la révélation de l'Hiérophante, Prohérésius reprit courage et attendit des jours meilleurs. On peut penser que κατὰ τουτουὶ τὸν χρόνον désigne précisément l'époque prédite implicitement par l'Hiérophante: la mort de Julien, l'abrogation de la loi scolaire et le retour de Prohérésius sur sa chaire de sophiste. Dès lors, Eunape serait arrivé à Athènes après l'abrogation de la loi scolaire, peu de temps après cependant, puisqu'il met son arrivée en relation avec l'ensemble de ces événements.

Deux passages d'Eunape permettent de confirmer cette interprétation. Le premier est tiré du Prologue au second livre de la *Chronique* (fr. 8=Exc. de sent. 5; 76.19–20 Boissevain). Au moment de présenter les événements contemporains du règne de Julien, l'auteur déclare ne pas avoir connu personnellement l'empereur, car 'il n'était vraiment qu'un enfant sous son règne' (κομιδῆ γὰρ ἦν ὁ γράφων τάδε παῖς, ἠνίκα ἐβασίλευσεν).¹⁸ Dans le second passage, tiré des *Vies*, Eunape raconte qu'après la mort de Julien (27 juin 363¹⁹), les philosophes Maxime et Priscus gardèrent la faveur du nouvel empereur, Jovien (50.16–17=478B). Peu après, Jovien mourut à son tour (17 février 364), puis Valentinien et Valens montèrent sur le trône impérial (24 février 364²⁰ et 28 mars 364²¹). Les deux philosophes tombèrent alors rapidement en disgrâce et furent arrêtés. Maxime fut lourdement puni de l'orgueil qu'il avait manifesté sous Julien. Quant à Priscus, sa justice et sa vertu lui valurent de pouvoir rentrer tranquillement en Grèce. 'En ce temps-là, l'auteur était d'âge scolaire, étant un enfant et ayant atteint récemment l'âge d'éphèbe' (καὶ ὁ ταῦτα γράφων ἐπαιδεύετο κατ' ἐκείνους τοὺς χρόνους, παῖς ὢν καὶ εἰς ἐφήβους ἄρτι τελῶν 51.7–8=478B). A cette époque, postérieure au début de l'année 364, Eunape passait donc de l'enfance à l'âge d'éphèbe.²²

Peut-on établir à quel âge précis s'effectuait ce passage? Les termes *paides*, *epheboi* ont souvent dans les textes anciens des significations fort générales. M. P. Nilsson²³ a cependant montré qu'en contexte scolaire ces termes pouvaient désigner des élèves d'un âge très déterminé. On était enfant jusqu'à la puberté que les Anciens situaient au cours de la quinzisième année. On était ensuite

¹⁶ Nous traduisons <ἐν> τόπω, d'après la conjecture de Giangrande.

¹⁷ Contrairement à Jérôme qui présente Prohérésius comme un chrétien, Eunape ne prend pas à son compte cette opinion concernant le christianisme de Prohérésius. Nous montrerons ailleurs qu'on aurait tort de récuser trop rapidement son témoignage. Voir pour l'instant le rapport de conférence signalé plus haut (n. 5) 301–3.

¹⁸ Au fr. 28, Eunape distingue entre les événements anciens qui ont précédé son époque et pour lesquels il lui a fallu s'en remettre aux ouvrages de ses prédécesseurs, ainsi qu'aux traditions non écrites, et les événements contemporains à propos desquels il s'engage à respecter la vérité.

Ce fragment est apparemment tiré de la section consacrée à Jovien. Eunape ferait donc commencer sa conscience historique avec le règne de Jovien.

¹⁹ 'Quintum Kalendas Iulias' Amm. Marc. xxv 5.1.

²⁰ *Id.* xxvi 1.7.

²¹ *Id.* xxvi 4.3.

²² L'époque à laquelle pense Eunape est d'ailleurs assez circonscrite dans le temps, car Maxime fut bientôt réhabilité grâce aux bons soins de Cléarque, Proconsul d'Asie (voir *PLRE* s.v. 'Clearchus 1'). Or, ce dernier dé tint ces fonctions en 366/7.

²³ M. P. Nilsson, *Die hellenistische Schule* (München 1955) 34–42.

éphèbe pendant les trois années suivantes (de quinze à dix-sept ans), puis, à dix-huit ans révolus, on accédait à la maturité civique et on devenait *neos* (jeune homme). Selon cette interprétation, fondée notamment sur plusieurs inscriptions scolaires, l'éphébie désignerait les trois premières années de la puberté et succéderait immédiatement—comme c'est manifestement le cas dans le deuxième passage d'Eunape—à l'enfance.²⁴

Une inscription funéraire de Gythion (Laconie)²⁵ permet de confirmer la thèse de Nilsson. Les quatre poèmes de l'épithaphe concernent Attale, un jeune *éphèbe*²⁶ de quinze ans²⁷ qui s'exerçait à la sagesse et aux nobles jeux des Muses.²⁸ Le second poème, le plus significatif, mérite d'être cité :

*Ατταλος ἐνθάδε ἔφηβ[ο]ς ἔτη ζήσας δεκ[α]πέντε
κείται τὴν Μουσῶν γυρὸς ἐπ' ἄκρον σοφίην.
τοῦτο δὲ δυστήνοισιν ἐν ἀνθρώποισιν ἔδε[ι]ξεν
θνήσκων, ὡς ἀγαθὸν πᾶν ὀλιγοχρόνιον.²⁹

Cette inscription présente donc le jeune Attale, dont on vante l'excellente formation trop tôt interrompue, comme un éphèbe.

Si nous lisons les deux passages que nous avons présentés plus haut à la lumière de la théorie de Nilsson, nous voyons qu'il faut modifier la chronologie traditionnelle d'Eunape. D'après le premier texte, en effet, Eunape n'aurait pas eu quinze ans avant la mort de Julien en juin 363. Or, s'il était né en 345/6, comme on le croit généralement, il aurait eu quinze ans et serait donc sorti de l'enfance dès 360/1, c'est-à-dire dès le début du règne de Julien. Le second passage est encore plus instructif. Il nous apprend en effet qu'Eunape est passé de l'enfance à l'âge d'éphèbe à une époque postérieure à la mort de Julien et à celle de Jovien (février 364). Comme Eunape est arrivé à Athènes à l'automne et qu'il avait déjà quinze ans, cette arrivée ne peut donc être antérieure à septembre 364. Mais si Eunape était né en 345/6, il serait devenu éphèbe en 360/1 et il ne le serait donc plus en 364, car il aurait atteint ses 18 ans dès 363/4. D'autre part, nous ne pouvons que difficilement situer son arrivée à Athènes après 364, car nous avons vu que cet événement devait être rattaché à l'interdiction qui frappa Prohérésius. Or Prohérésius a dû reprendre son enseignement dès l'abrogation de la loi scolaire en janvier 364.

Après une cinquième année chez Prohérésius, Eunape retourna à Sardes. Il ne faut sans doute pas comprendre qu'arrivé à quinze ans en septembre 364, il n'est reparti que cinq ans plus tard, après le mois de septembre 369, car il nous dit ailleurs avoir été initié aux profondeurs religieuses de la philosophie de Jamblique par le philosophe Chrysanthé,³⁰ alors qu'il était dans sa vingtième année (*ὁ γοῦν ταῦτα γράφων ἐκ παιδὸς ἀκροατῆς Χρυσανθίου γενόμενος, μόλις εἰς εἰκοστὸν ἔτος ἤξιούτο τῶν ἀληθεστέρων* . . . 18.10-13 = 461B). Or, cette initiation philosophique dont Eunape reparle ailleurs (96.8-9 = 502B) a eu lieu à Sardes après le retour d'Eunape. Mais, si Eunape avait quinze ans à l'équinoxe d'automne 364, il a eu 20 ans révolus avant d'avoir pu terminer une cinquième année complète d'études chez Prohérésius (septembre 369). Peut-être est-il reparti dès la fin de l'année scolaire, à l'été 369, ou même avant, car Prohérésius qui allait mourir peu de jours après son départ avait probablement été contraint d'interrompre son enseignement. Tout comme 'seizième année' veut dire 'après le début de la seizième année', 'après une cinquième année' voudrait alors dire qu'Eunape a étudié chez Prohérésius plus de quatre années complètes.

²⁴ Sauf dans des contextes affectifs particuliers (la paternité spirituelle du maître à l'égard de ses élèves; l'amour de l'amant pour le jeune homme aimé), on n'appelait pas un jeune de quinze ans et plus, ayant atteint la puberté, un *enfant*. Il est donc impensable que le 'passage' évoqué par Eunape ait pu se situer à dix-huit ans comme pourrait le suggérer l'institution de l'éphébie athénienne et comme le comprend R. T. Ridley, 'Eunapius and Zosimus', *Helikon* ix/x (1969/70) 575: 'Eunapius tells us that he was an ephebe in c. 364 (VS 478) and therefore born c. 345/6'.

²⁵ IG v. I (1913) 1186 (première partie du I^{er} siècle avant J.-C.).

²⁶ Ll. 7 et 11.

²⁷ Ll. 1, 7 et 21.

²⁸ L. 3: τὸν σοφίαν ἀσκοῦντα καὶ εἰς κα[λὰ] π[αίγνι]α Μο[υσῶν].

²⁹ Ll. 7-10. Le mot *σοφία* apparaît déjà à la ligne 3 (citée n. 28), mais 21-2 invite peut-être à donner à ce mot un sens moins précis que celui que suppose Tod (*JHS* lxxvii [1957] 140): *ἐτῶν θνήσκω δεκ[απέντε] τῆς ἀρετῆς ἐλθὼν τῆ[ς] μεγάλης ἐπ' ἄκρ[ον]*.

³⁰ La *PLRE*, s.v. 'Eunapius 2', confondant l'initiation aux mystères d'Éleusis dont parle Eunape dans un autre passage (45.8-10 = 475B) avec cette initiation philosophique survenue dans la vingtième année d'Eunape, situe l'initiation à Éleusis en 365/6, quand Eunape avait 'vingt ans'.

Selon Nilsson, *neos* désigne un jeune homme de dix-huit ans et plus. Lorsqu'Eunape dit avoir rencontré et écouté le philosophe Maxime déjà âgé, alors que lui-même était encore *neos* (40.20–22 = 473B), il faut comprendre qu'il l'a vu en Asie, à son retour, quand il était dans sa vingtième année ou les années suivantes.

Eunape qui avait été formé 'dès son enfance' (ἐκ παιδός 18.10–11 = 461B; 90.22 = 500B; cf. aussi 96. 14 = 503B) par le philosophe Chrysante, retrouva son ancien maître (τὸν ἐξ ἀρχῆς . . . διδάσκαλον) lorsqu'il revint d'Athènes (96.8–15 = 502–3B) et, bien qu'il eût à enseigner lui-même la rhétorique à ses propres élèves le matin, il se précipitait dès le début de l'après-midi chez Chrysante pour étudier les 'discours plus divins de la philosophie' (τοὺς θειοτέρους καὶ φιλοσόφους τῶν λόγων). Évoquant cette formation reçue à partir de sa vingtième année, Eunape dit qu'il était alors encore *neos* (τὸν δὲ ταῦτα γράφοντα ἐκπαιδεύσας,³¹ νέον ἔτι ὄντα, ἡνίκα ἐπανῆλθεν Ἀθήνηθεν, οὐκ ἔλαττον ἡγάπα, κτλ. 96.8–10 = 502B). On observera une fois de plus la parfaite cohérence du schéma *paides, epheboi, neoi* appliqué à la chronologie d'Eunape.

Nous avons vu que le retour à Sardes devait être situé avant la fin de la vingtième année d'Eunape et que cette vingtième année avait dû s'achever avant l'équinoxe d'automne 369. Il est possible de préciser davantage l'époque de ce retour. Eunape a commencé une cinquième année d'étude à Athènes en septembre 368. Au moment d'effectuer la traversée de retour vers l'Asie mineure, il venait de renoncer à faire voile vers l'Égypte. Il est vraisemblable que ce n'est pas en plein hiver qu'Eunape se proposait de partir pour l'Égypte et qu'il a fait cette traversée vers l'Asie.³² On peut le supposer d'autant plus aisément qu'Eunape avait fait à l'aller un très mauvais voyage: une fièvre s'était déclarée durant la traversée et le jeune homme débarqua au Pirée en piteux état (64.9–10 = 485B). Pendant quelque temps on crut même son état désespéré. Heureusement, il fut guéri par un certain Eschine de Chios (65.25–28 = 486B) dont personne n'attendait pareil exploit: 'il avait déjà achevé non seulement des patients qu'il avait promis de guérir, mais même ceux qu'il s'était borné à examiner' (65.20–21 = 486B).

Les différentes données chronologiques que nous avons établies nous permettent maintenant de préciser la chronologie d'Eunape. Pour faciliter les calculs, nous prendrons comme date approximative de l'arrivée d'Eunape à Athènes le 25 septembre 364 ('le soleil était déjà entré dans la Balance'). Comme Eunape était alors dans sa seizième année, son quinzième anniversaire doit être situé entre le 26 septembre 363 et le 25 septembre 364. Eunape est donc né entre le 26 septembre 348 et le 25 septembre 349. Il a commencé une cinquième année d'études le 25 septembre 368, alors qu'il était dans sa vingtième année. Cette vingtième année s'est achevée avant le 26 septembre 369. Or, Eunape était déjà rentré à Sardes au cours de cette vingtième année. Il faut donc situer entre le 25 septembre 368 et le 26 septembre 369 un certain nombre de mois d'études chez Prohérésius, la traversée du retour à Sardes (sans doute pas avant le printemps 369) et une première initiation à la philosophie de Jamblique par Chrysante. Ceci implique que la vingtième année d'Eunape n'a pu s'achever avant le printemps, ni fort probablement avant l'été 369. Par conséquent, l'anniversaire d'Eunape doit être situé entre les mois du printemps et le 25 septembre, ce qui nous contraint à ramener la naissance d'Eunape que nous avons datée entre le 26 septembre 348 et le 25 septembre 349, à une date postérieure au printemps et antérieure au 25 septembre de l'année 349.

II

Lorsqu'il écrivit ses *Vies des philosophes et des sophistes*, à une date postérieure à 396,³³ Eunape

³¹ Il faut mettre une virgule après ἐκπαιδεύσας, car Eunape était νέος à son retour d'Athènes, lorsqu'il retrouva Chrysante, et non lorsqu'il étudiait avec lui avant son départ (comme le suggère la ponctuation de Giangrande et comme le comprend Wright); il a reçu sa première formation de Chrysante quand il était seulement 'enfant' (18.10 = 461B; 90.22 = 500B).

³² Un contemporain d'Eunape, Végèce *Epit. Rei Mil.* iv 39; 155.15–157.11 Lang, restreint la 'secura navigatio' 'a die VI. Kal. Iunias (post ortum Pleiadum) usque in diem

VIII. decimum Kal. Octobres (in Arcturi ortum)'; il fait commencer l'incerta navigatio' le 10 mars (periculose maria temptantur) et la fait se prolonger 'usque in tertium idus Novembres'. 'Ex die igitur tertio idus Novembres usque in diem sextum idus Martias maria claudentur.'

³³ Ce terminus post quem nous est fourni par les allusions à l'invasion de la Grèce par Alaric, mais Eunape ne présente par ces événements comme récents et entre temps il avait eu le temps d'écrire et de publier certaines sections de sa *Chronique* où il parlait déjà de cette invasion.

avait déjà composé et publié un certain nombre de livres de sa *Chronique*. Dans cet ouvrage qui s'étendait du règne de Claude II (268–70) au début du V^e siècle,³⁴ Eunape racontait des événements contemporains des personnages dont il a écrit la biographie. Dans ses *Vies*, à propos de bon nombre d'événements et de personnages, Eunape renvoie son lecteur au compte rendu plus détaillé³⁵ de sa *Chronique*, faisant référence tantôt à des sections déjà rédigées et sans doute publiées, tantôt à des sections non encore rédigées. D'après ces références, au nombre de dix-sept, il est possible de préciser où l'auteur en était dans la composition de sa *Chronique*³⁶ au moment d'écrire les *Vies*.

Dans le premier livre de la *Chronique*, Eunape survolait les règnes impériaux de Claude II à Constance II inclusivement. C'est donc à ce premier livre qu'il fait référence, lorsqu'il dit qu'il a déjà parlé dans sa *Chronique* du philosophe Jamblique (*ἐν τοῖς κατ' ἐκείνον* 40.9 = 473B) ou de la mort de Constantin, survenue en 337 (*ἐν τοῖς περὶ ἐκείνου* 22.14–15 = 464B). D'après les expressions employées, la structure générale du premier livre de la *Chronique* respectait donc la succession chronologique des événements et ne se réduisait pas à une vie de Constantin.³⁷

Avec le second livre de la *Chronique*, Eunape abordait le règne de Julien (à partir de sa nomination comme César) et y consacrait apparemment plusieurs livres. C'est à cette section de sa *Chronique* qu'il renvoie explicitement en huit passages de ses *Vies*, à propos de la succession de Constantin (22.18–19 = 464B), du massacre de la famille de Julien par Constance (41.16–17 = 473B),³⁸ des victoires de Julien en Gaule (46.25 = 476B), de la proclamation impériale de Julien (47.5–6 = 476B), du rôle d'Oribase dans l'accession de Julien au trône impérial (88.6–7 = 498B), de la mort de Julien sur le front perse (50.15–16 = 478B), ainsi qu'à propos de Libanios (82.26–27 = 495B) et de Tuscianus de Lydie, l'élève du sophiste Julien de Cappadoce (59.20–21 = 483B) et un familier de l'empereur Julien (*Chron. fr.* 25 = *Suda* s.v. *Λιβάνιος*).

En deux passages où Eunape parle de Prohérésius (63.17–18 = 485B) et de Musonius, rival et disciple d'Eusèbe d'Alexandrie, lui-même disciple de Prohérésius (79.1–2 = 493B), la référence est imprécise, mais pourrait bien se rapporter également aux livres relatant l'époque de Julien ou de Jovien. Dans sa *Chronique*, en effet, Eunape s'était intéressé à Musonius comme homme politique et non comme sophiste (*περὶ οὐ πολλὰ διὰ τὰς ἄλλας <πράξεις> ἐν τοῖς διεξοδικοῖς γέγραπται*). De fait, les fragments conservés de la *Chronique* évoquent Musonius pour deux actions précises. Le *fr.* 45(b–e) = *Exc. de sent.* 41–4, qui concerne la mort de Musonius dans une embuscade dressée par les rebelles Isauriens, se situe dans les extraits de Constantin Porphyrogénète après le *fr.* 38 = *Exc. de*

³⁴ Voir Photius *Bibl. cod.* lxxvii, cité aussi par Giangrande xxxix. Ce texte est traduit plus loin, p. 68.

³⁵ En général, ce qui caractérise la *Chronique* par rapport aux *Vies*, c'est qu'elle donne des mêmes événements un récit plus détaillé (*ἀκριβέστερον* 22.19 = 464B; 41.16 = 473B; 47.5 = 476B; 66.17 = 486B; 88.7 = 498B). Mais cette plus grande précision reste limitée par le point de vue propre de la *Chronique* qui s'intéresse à l'histoire générale (*τὸ κοινόν* 59.2 = 482B; *Chron. fr.* 1 = *Exc. de sent.* 1; 72.13–14 Boissevain à propos de la *Chronique* universelle de Dexippe: *ὅσα πρὸς τὸ κοινὸν ἀπάντων ἀνθρώπων ἀξιόλογα*; plus loin, dans le même fragment, 74.18, Eunape écrit: *διατεταμένως ἐνήγον μὴ σιωπᾶν τὰ κοινὰ τῶν ἔργων*) et non aux destinées individuelles (*τὸ καθ' ἑκάστον* 59.2 = 482B; 82.26–83.1 = 495B). Rien d'étonnant dès lors qu'il faille chercher dans les *Vies* et non dans la *Chronique* le récit *ἀκριβέστερον* de la vie d'un Prohérésius (66.17 = 486B).

³⁶ Il importe de bien distinguer le problème des périodes historiques rédigées et non rédigées de celui de la datation des différentes parties de la *Chronique*.

³⁷ Ainsi que l'a suggéré W. R. Chalmers, 'The *νέα ἔκδοσις* of Eunapius' *Histories*', *CQ* xlvii (1953) 169 qui néglige le passage sur Jamblique. Voir plus loin pp. 69–70.

³⁸ Il peut sembler surprenant que pour ces deux événements (succession de Constantin et massacre de la famille de Julien), Eunape renvoie aux livres de sa *Chronique* consacrés à Julien, puisque ce dernier n'a été nommé César

que plusieurs années plus tard. Il ne faut cependant pas oublier qu'Eunape n'avait consacré qu'un livre à la période allant de Claude II (268–70) à la proclamation de Julien comme César (355). Il avait pu par conséquent signaler très rapidement des événements qu'il pensait exposer en détail dans sa vie de Julien. Un rappel des antécédents familiaux de Julien et de l'éviction de sa famille de la succession impériale constituait un prologue nécessaire au récit de sa carrière politique. A la fin de son histoire du règne de Valentinien, Ammien Marcellin (xxx 7.1 ss.) consacre de même un bref épilogue à la biographie de l'empereur en remontant à ses origines familiales et à son enfance. Le *fr.* 14.1 (= *Exc. de sent.* 11; 78.12–20 Boissevain) d'Eunape, tiré vraisemblablement du second livre de la *Chronique*, explique de même qu'il est nécessaire, dans les livres consacrés à Julien, de rappeler les machinations ourdies par Constance contre son César, même si elles ont déjà été mentionnées dans les chapitres consacrés à cet empereur. Ce fragment nous montre donc qu'il y avait bien dans le premier livre une section consacrée à Constance (*ἐν τοῖς κατὰ Κωνσταντίου*) et que des événements qui y étaient mentionnés pouvaient être repris dans les livres suivants du point de vue de la biographie de Julien, principal héros de la *Chronique* (voir n. 55). Il n'y a donc aucune raison de penser avec Chalmers (n. 37) 169 que ce fragment ne se trouvait que dans la seconde édition de la *Chronique* et qu'il n'y avait aucune section dédiée au règne de Constance dans la première édition.

sent. 37–8 consacré au complot d'Antioche (371) et le fr. 41 = *Exc. de sent.* 39 qui parle des Huns, vraisemblablement à propos de l'introduction des Goths dans l'Empire. Il est suivi par le fr. 46 = *Exc. de sent.* 45–6 qui se rapporte à la guerre de Valens contre les Goths. Zosime relie de même, en iv 20, les attaques des Isauriens contre les villes de Lycie et de Pamphylie à l'invasion des Huns et au passage du Danube par les Goths. Ammien Marcellin, xxvii 9.6, situe quant à lui en 368 la résistance courageuse du *Vicarius Asiae*.³⁹ Mais Eunape reconnaît qu'il n'a pas respecté, en relatant l'événement, l'ordre chronologique: *ἐνταυθὰ που τῆς συγγραφῆς ἀφώρισται τὸ πραχθέν, ὅτι τοῖς χρόνοις παρέτεινε καὶ συγκατέστρεψεν ἐπὶ τὰ προειρημένα, ὥστε τοῖς καιροῖς μὴ πολὺ παραλλάττειν ἐς τὸ τέλος τὴν γραφήν* (*Exc. de sent.* 44; 86.1–4 Boissevain). En fait, Eunape avait pu parler de Musonius déjà auparavant. Un passage (fr. 45a) conservé par la *Suda* (s.v. *Μουσώνιος*) évoque une époque apparemment antérieure de la carrière de Musonius, quand il était chargé de récolter un impôt (spécial?) en Asie. Or le début de ce fragment situe Musonius sous le règne de Jovien.⁴⁰ Si c'était à ce détail biographique que pensait Eunape dans le passage des *Vies* que nous avons mentionné, il faudrait en conclure que le règne de Jovien était inclus dans la partie de la *Chronique* déjà publiée.⁴¹

D'autres événements évoqués dans les *Vies* n'avaient pas encore été racontés dans la *Chronique*, mais avaient déjà leur place dans le plan de composition qu'Eunape entendait suivre. Ainsi, l'auteur promet de donner un récit plus détaillé de son arrivée à Athènes, lorsqu'il exposera les événements du temps de Prohérésius (66.16–17 = 486B).⁴² Il espère également rapporter, du point de vue de l'histoire générale, les exécutions de Païens par les Barbares lors de l'invasion de la Grèce par les Goths en 395/6 (59.1–4 = 482B).

Si la vie de Prohérésius n'a pas encore été racontée (66.16–17 = 486B), ou du moins pas totalement (cf. 63.17–18 = 485B), on peut s'étonner que des événements certainement postérieurs, comme la mort de Valens à Andrinople en 378 (55.5–6 = 480B), la destruction du Sérapéion d'Alexandrie par les moines chrétiens en 392 (39.20–21 = 472B) ou la destruction du sanctuaire d'Éleusis en 396 (46.2–4 = 476B), l'aient été.⁴³ Mais dans ces trois cas, il s'agit d'événements qui—dans les *Vies* tout au moins—sont présentés comme l'accomplissement de prédictions

³⁹ Cette date de 368 n'est qu'approximative; elle résulte de la mention voisine (xxvii 9.8) de la préfecture urbaine de Prétextatus qui occupa cette fonction en 367/8. En fait, le cadre chronologique du livre xxvii d'Ammien est très peu ferme, l'historien survolant successivement les événements de Gaule (xxvii 1.1), d'Italie (3.1), de Thrace (4.1), de Bretagne (8.1), d'Afrique (9.1), d'Isaurie (9.6), de Rome (9.8), de Gaule (10.1), de Rome (11.1), de Perse (12.1), sans parler des excursus. En xxviii 1.1, il revient encore une fois à Rome, à propos d'événements datés de 366. D'après les *Fastes de PLRE*, le précédent *Vicarius Asiae* (Ausone) est devenu Préfet du Prétoire d'Orient en 367 et le suivant, Euserius, exécuté vers 371/2, venait à l'époque de sa condamnation de tenir ces fonctions *paulo ante* (Amm. Marc. xxix 1.9).

⁴⁰ La *PLRE* s.v. 'Musonius 2' considère que les deux parties du fr. 45 (*Suda* et *Exc. de sent.*) se réfèrent aux mêmes circonstances de la vie de Musonius et s'étonne par conséquent qu'Eunape situe sous Jovien une fonction qu'Ammien permet de dater de 368. De fait, la succession connue des *Vicarii Asiae* ne laisse pas de place pour Musonius sous Jovien. Mais le passage de la *Suda* fait sans doute allusion à une étape plus ancienne de la carrière de Musonius, avant qu'il ne devienne *Vicarius Asiae*.

⁴¹ Il est même possible qu'Eunape ait déjà parlé de Musonius dans ses livres sur Julien: on sait par Himérius (Or. xxxix) qu'il fut *Vicarius* de Macédoine en 362.

⁴² Ce passage qui n'est pas signalé dans le fr. 25 consacré à Prohérésius est négligé par tous ceux qui à la suite de Müller (*FHG*) font achever la partie publiée de la *Chronique* avec les événements de 395/6, ainsi que par T. D. Barnes, 'The *Epitome de Caesaribus* and its sources' (com-

pte rendu de J. Schlumberger, *Die Epitome de Caesaribus* [München 1974]), *CPh* lxxi (1976) 266, qui propose de faire arrêter l'ouvrage aux événements de 378 (mort de Valens à Andrinople).

⁴³ T. D. Barnes (n. 42) 266 nie cependant que ces deux dernières références concernent des événements aussi tardifs. Dans un cas, Eunape renverrait à un récit consacré aux comportements inadmissibles des moines chrétiens et non à la destruction du Sérapéion. Dans l'autre cas, pour l'invasion d'Alaric, il renverrait à un livre futur de la *Chronique* et non à un récit déjà publié. Selon nous, si le passage (39.20–21 = 472B) parle effectivement des moines chrétiens, ce sont ceux qui furent introduits dans les anciens sanctuaires païens détruits par les hommes de Théophile, ces moines que l'on installa aussi à Canope après la destruction du temple où vivait Antonin, le fils de Sosipatra. C'est de ces moines qui alors (*τότε*) exerçaient un pouvoir tyrannique que parlait la *Chronique*. Le contexte historique est donc la destruction des temples d'Alexandrie. L'autre passage qui évoque les malheurs survenus après l'accession à Éleusis d'un Hiérophante indigne, prêtre des mystères de Mithra, les met directement en rapport avec l'invasion de la Grèce par Alaric. De ces malheurs, écrit Eunape, certains ont été racontés, d'autres le seront si la Divinité le permet (*τὰ μὲν ἐν τοῖς διεξοδικοῖς τῆς ἱστορίας εἶρηται, τὰ δέ, ἐὰν ἐπιτρέπη τὸ Θεῖον, λελέξεται* 46.3–4 = 476B). Ces deux textes montrent clairement que la *Chronique* signalait déjà des événements datés de 392 et de 395/6. Barnes ne minimise la portée de ces passages que parce qu'il veut ramener la composition de la *Chronique* vers les années 378.

formulées par des prophètes païens: Maxime, lors du complot d'Antioche contre Valens (55.2-5=480B), Antonin, le fils de Sosipatra (37.8=471B; 38.10-13=472B), l'Hiérophante d'Éleusis (45.10-13=475B). On peut donc penser que dans la *Chronique* également Eunape avait déjà eu l'occasion de raconter ces événements par anticipation dans les sections consacrées à ces trois prophètes païens. L'Hiérophante d'Éleusis avait initié Julien et Eunape lui-même (45.9-10=475B): c'est sans doute dans les livres consacrés au règne de Julien qu'on avait parlé de lui. Antonin ne figure dans les *Vies* qu'en tant que fils de Sosipatra, une femme philosophe de la génération de Chrysanthe, lui-même maître et ami de Julien. Quant à Maxime, bien que l'occasion de la prophétie (le complot d'Antioche en 371) soit postérieure à la mort de Julien, on peut supposer que l'ensemble de sa biographie avait été exposé dans le contexte du règne de l'empereur Julien, dont il avait été le maître et le conseiller, ou dans celui du règne de Jovien. On constate en effet qu'au fr. 40 de la *Chronique*, trois des prétendus conjurés du complot d'Antioche: Simonide, Patricius de Lydie et Hilarius de Phrygie, connus par Zosime iv 15.1 et Ammien xxix 1.7 et 37, sont présentés comme des contemporains de Jovien par la *Suda*, datation surprenante étant donnée la brièveté du règne de cet empereur et qui peut s'expliquer par le fait qu'Eunape parlait de ces trois personnages dans son livre sur Jovien.⁴⁴ Ce serait donc dans cette section de la *Chronique* qu'Eunape aurait évoqué la prédiction de Maxime et sa réalisation. Encore une fois, il apparaît que la partie publiée de la *Chronique* comprenait le règne de Jovien. Ces trois références ne prouvent donc pas qu'Eunape avait déjà rédigé les sections correspondant aux époques de ces divers événements. D'ailleurs, à propos des malheurs prédits par l'Hiérophante, Eunape explique qu'il en a déjà raconté une partie et qu'il en aura encore à raconter, 'si la Divinité le permet' (46.2-4=476B). Soulignons enfin qu'Eunape lui-même atteste l'utilisation du procédé lorsqu'à la fin du passage sur l'invasion d'Alaric il écrit: ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐς ὕστερον ἐπράχθη, καὶ ὁ λόγος διὰ τὴν πρόγνωσιν παρήνεγκεν (46.9-11=476B).

Par conséquent, les derniers événements pour lesquels Eunape peut renvoyer aux sections déjà publiées de la *Chronique* sont la mort de Julien, survenue en juin 363, et un épisode obscur de la carrière politique de Musonius, personnage que la *Suda* présente comme contemporain de Jovien. Il est donc remarquable qu'à propos de son arrivée à Athènes, l'auteur promette un récit plus détaillé dans une section non rédigée de la *Chronique* qui portera sur Prohérésius. Si Eunape a déjà parlé de son maître athénien (63.17-18=485B), il a donc encore des choses à dire sur son compte. Par une piste différente, nous rejoignons la conclusion de la première partie de cette étude: Eunape n'est arrivé à Athènes qu'après la mort de Julien et sans doute même après la mort de Jovien. Dans sa *Chronique* Eunape aura voulu terminer le compte rendu des événements de l'année 363 en relatant le règne éphémère de Jovien⁴⁵ qui a ramené l'armée à Antioche. La *Chronique* pouvait trouver là une conclusion provisoire remarquable: l'accession de Valentinien et de Valens marque un nouveau départ dans l'histoire mouvementée du IV^e siècle. Dans cette hypothèse, les références aux livres futurs de la *Chronique* correspondraient à des événements postérieurs à février 364 et l'arrivée d'Eunape à Athènes devrait être située au plus tôt à la fin septembre de cette même année.

III

Si l'analyse de la documentation qui a été proposée dans cet article est juste, il faut donc dater la naissance d'Eunape en 349, plus précisément à une date postérieure au printemps et antérieure—sans doute de peu de mois—à la fin septembre de cette même année. L'arrivée d'Eunape à Athènes s'est produite à la fin septembre 364. Eunape avait alors 15 ans. En 368, il commença une cinquième année d'étude chez Prohérésius, mais, sans doute parce que Prohérésius ne pouvait plus

⁴⁴ Eunape renvoie à la *Chronique* pour la réalisation des deux aspects de la prophétie de Maxime: la condamnation de tous ceux qui avaient eu connaissance de l'oracle et la mort sans sépulture de Valens (καὶ ταῦτα ἔσχεν οὕτως, καὶ ἐν τοῖς διεξοδικοῖς ἀκριβέστερον γέγραπται 55.5-6=480B).

⁴⁵ La fin du règne de Jovien constitue le terme du livre iii de Zosime (iv 1.1: τὰ μὲν οὖν ἄχρι τῆς Ἰοβιανῶ

τελευτῆς, μεθ'ὃν Οὐαλεντινιανὸς ἤρεθῆ τῶν Ῥωμαϊκῶν προεστάναι πραγμάτων, ἐν τῇ πρὸ ταύτης ἀνείληπται βίβλῳ) et du livre xxv d'Ammien. Ce dernier avait même, un temps, décidé d'arrêter là son récit ('... con- venerat iam referre a notioribus pedem, ut . . . pericula declinentur a veritati saepe contigua . . . ' xxv 1.1). Cf. E. A. Thompson, *The Historical Work of Ammianus Marcellinus* (Cambridge 1947) 87.

enseigner, il songea à poursuivre ses études en Égypte. Ses parents le pressèrent cependant de venir occuper à Sardes le poste de sophiste auquel il s'était préparé. Il dut attendre les beaux jours pour effectuer la traversée. A son retour à Sardes, Eunape retrouva Chrysanthe qui l'avait formé quand il était enfant, c'est-à-dire avant son départ pour Athènes, et, dès avant la fin de sa vingtième année, il fut initié aux valeurs religieuses de la philosophie néoplatonicienne telle que la comprenaient les disciples de Jamblique.

Prohérésius qui est mort peu de jours après le départ d'Eunape est donc mort en 369, au printemps ou au début de l'été. Par conséquent, c'est après cette date qu'il faut situer deux épitaphes écrites par Grégoire de Nazianze, un autre élève, plus ancien, de Prohérésius.⁴⁶ Comme Prohérésius était dans sa quatre-vingt-septième année lors de l'arrivée d'Eunape en 364, on doit conclure qu'il est né en 277/8, à une date comprise entre les équinoxes d'automne de ces deux années, et qu'il est mort à 90 ou 91 ans.

IV

Il y a lieu, en terminant, de tirer les conséquences de notre étude sur deux problèmes débattus depuis quelque temps chez les historiens: celui des rapports entre les deux éditions de la *Chronique* d'Eunape et celui d'une utilisation éventuelle des livres de la *Chronique* consacrés à l'expédition de Julien contre les Perses par l'historien latin Ammien Marcellin.

L'existence de deux éditions de la *Chronique* d'Eunape nous est connue par le témoignage de Photius qui déclare avoir pu comparer les deux versions:

Lu d'Eunape la *Chronique historique* qui fait suite à celle de Dexippe, dans sa nouvelle édition en quatorze livres. Il commence son récit au règne de Claude, là où s'arrête celui de Dexippe, et il le termine au règne d'Honorius et d'Arcadius, les fils de Théodose. L'époque qu'il assigne comme terme à son histoire est celle où Arsace, après la déposition de Jean la Bouche d'Or de l'Église, fut élevé au trône épiscopal, tandis que la femme de l'empereur Arcadius, qui était enceinte, mourut d'une fausse couche. (. . .)

Il a composé deux traités (*πραγματείας*) qui embrassent la même période d'histoire (*τὴν αὐτὴν . . . ἱστορίαν*), un premier et un second; et dans le premier, il se répand en abondants blasphèmes contre notre pure croyance à nous chrétiens, il glorifie la superstition des païens et attaque fort nos pieux empereurs. Dans le second, qu'il intitule aussi 'nouvelle édition', la haute insolence et la grossièreté qu'il répandait contre la vraie foi sont élaguées; il a ramené à l'unité (*συνείρας*) le reste de la matière de son ouvrage et l'intitule, comme nous l'avons dit, nouvelle édition, laquelle laisse encore percer de nombreuses traces de la rage qui anime la première (*τῆς ἐκεῖσε λύσσης*).

Nous avons trouvé ces deux éditions dans de vieux exemplaires (*ἐν παλαιοῖς . . . βιβλίοις*), chaque édition étant disposée à part en deux tomes distincts (*ἰδίως ἑκάτερα ἐν ἑτέρω τεύχει καὶ ἑτέρω συντεταγμένῃ*).⁴⁷ C'est d'après ces éditions mêmes que nous avons, à la lecture, constaté la différence entre elles.

Il arrive donc, dans la nouvelle édition, que beaucoup de passages, à cause des coupures (*περικοπὰς*) survenues dans le texte, apparaissent obscurs, et pourtant il a le souci de la clarté; mais, sans que je puisse dire comment, faute d'avoir réajusté son discours aux coupures, dans sa deuxième édition, il dénature l'esprit de ce qu'on y lit.⁴⁸

C'est à cette seconde édition qu'ont été empruntés les fragments de la compilation de Constantin Porphyrogénète (912-59 ap. J. C.).⁴⁹ Que cette édition ait été l'œuvre d'Eunape lui-même ou celle d'un chrétien désireux d'expurger le texte original de ses développements

⁴⁶ Grég. Naz. *Epitaph.* v; *Pat. Gr.* xxxviii (1858) 13; 1^{ère} édition par Muratori (n. 4) 1. Il faut bien distinguer dans les huit vers consécutifs de l'édition deux épitaphes formant chacune une unité littéraire.

⁴⁷ Henry traduit: 'dans l'un (des exemplaires), chacune des deux (éditions) était à part; dans l'autre, elles étaient combinées'.

⁴⁸ Photius *Bibl. cod.* lxxvii; trad. R. Henry, modifiée en

certaines endroits.

⁴⁹ *Excerpta Historica iussu Imp. Constantini Porphyrogeniti confecta*, ed. U.Ph. Boissevain, C. de Boor, Th. Büttner-Wobst (Berlin 1903-10). Les fragments d'Eunape conservés dans le *De Sententiis* (iv éd. Boissevain [Berlin 1906]) portent comme titre: *ἐκ τῆς ἱστορίας Εὐναπίου Σαρδιανοῦ τῆς μετὰ Δέξιππον νέας ἐκδόσεως* (71.1-2).

blasphématoires,⁵⁰ on peut retenir qu'elle se caractérisait essentiellement par des coupures ayant laissé un texte parfois décousu et que son extension était la même que la première, du moins au jugement de Photius qui a examiné assez attentivement le texte pour découvrir la disparition de certains passages.

W. R. Chalmers⁵¹ croit pour sa part que le responsable de cette nouvelle édition est Eunape lui-même. Les références à la *Chronique* contenues dans les *Vies* et certains indices dans la *Chronique* elle-même montreraient que cette seconde édition n'était pas seulement la continuation du récit historique commencé dans la première, mais qu'elle comportait aussi une révision substantielle de certaines parties de cette dernière. La thèse de Chalmers repose sur deux arguments principaux.

Le premier de ces arguments est que dans les *Vies*, pour la succession de Constantin, Eunape renvoie aux livres consacrés à Julien (22.18–19=464B). Chalmers en conclut qu'à l'époque de la composition des *Vies*, le seul endroit de la *Chronique* où l'on pouvait lire un récit consacré à Constance était la 'Vie de Julien'. Il y aurait donc eu dans la première édition une section sur Constantin (22.14–15=464B) et une autre sur Julien, mais aucune consacrée à Constance.⁵² La Vie de Constantin et celle de Julien auraient à peu près couvert la période allant de 270 à 363; elles auraient été suivies d'une histoire universelle de caractère moins spécifiquement biographique, dont le terme aurait été la mort de Théodose I^{er} en janvier 395. C'est à cette histoire que renverraient les passages des *Vies*⁵³ qui ne mentionnent pas le nom d'un empereur particulier. Ce n'est qu'après la publication des *Vies* qu'Eunape aurait décidé de transformer son précédent ouvrage historique afin d'en faire une *Chronique* commençant au règne de Claude II (fin de la *Chronique* de Dexippe) et incluant les événements survenus depuis la première édition.

On peut soulever contre cette théorie de Chalmers de sérieuses objections. Elle suppose tout d'abord entre les deux éditions, tant dans la conception que dans l'extension chronologique, des différences qui ne correspondent pas du tout au témoignage de Photius. Ce dernier a cru constater que les deux traités couvraient la même période historique et que la seule divergence provenait de coupures malencontreuses qui, pour édulcorer le texte, en avaient corrompu la clarté.

Quant au renvoi aux livres sur Julien pour des événements survenus sous Constance, nous avons déjà dit⁵⁴ qu'il n'avait rien d'étonnant, vu l'extension chronologique démesurée du premier livre de la *Chronique* et l'intérêt particulier que portait Eunape à la biographie de Julien;⁵⁵ cet intérêt devait l'amener à présenter, comme préambule au récit de son règne, les origines familiales de Julien et les titres de sa famille—massacrée par Constance—à la succession impériale.

En réduisant les premières sections de la *Chronique* aux *Vies* de Constantin et de Julien, Chalmers minimise également les allusions d'Eunape au cadre chronologique de son ouvrage. Pour Jamblique, Eunape renvoie ainsi au récit qu'il a fait *ἐν τοῖς κατ' ἐκείνῳ* (40.9=473B), sans indiquer le règne impérial dans lequel l'événement pouvait se situer. Même les références aux livres sur Julien (*ἐν τοῖς διεξοδικοῖς τοῖς κατὰ Ἰουλιανόν* 50.15–16=478B; 59.20–21=483B) ne

⁵⁰ Cette explication, proposée par B. G. Niebuhr *Corp. Script. Hist. Byz.* i (Bonn 1829) xix, C. Müller *FHG* iv (1868)8b, L. Dindorf *H.Gr.Min.i* (Leipzig 1870) lxxxviii, développée par C. de Boer, 'Die νέα ἔκδοσις des Eunapios', *RhM* xlvii (1892) 321–3, est refusée par V. Lundström *Prolegomena in Eunapii Vitae Philosophorum et Sophistarum* (Upsala/Leipzig 1897). Lundström croit retrouver un vestige de cette seconde édition eunapienne (laquelle se serait étendue aux *Vies* également) dans la soi-disant *recensio lacapeniana* de la Vie de Libanius. Sur cette question, voir en dernier lieu: G. Giangrande 'On the "Recensio Lacapeniana" of Eunapius' *Vitae Sophistarum*', *BRL* xxxvi (1953–4) 386–94.

⁵¹ Art. cité (n. 37) 165–70.

⁵² Le fr. 14.1 (voir n. 38) qui distingue une section consacrée à Constance et une autre à Julien ne prouverait pas le contraire, selon Chalmers (n. 37) 169, car il est emprunté aux extraits byzantins (*Exc. de sent.* 11), tirés, comme nous l'avons vu, de la seconde édition. Mais la

présence d'un passage dans la seconde édition n'implique pas nécessairement son absence dans la première.

⁵³ 39.20–1=472B; 46.2–3=476B; 55.5–6=480B; 79.1–2=493B.

⁵⁴ Voir n. 36.

⁵⁵ Cf. *Chron. fr.* I (= *Exc. de sent.* 1; 74.21–24 Boissevain): *καὶ πάντα γε ἐς τὸν Ἰουλιανὸν ἀναφέρειν ἐδόκει, ὃς ἐβασίλευσε μὲν ἐφ' ἡμῶν, τὸ δὲ ἀνθρώπινον αὐτὸν ὥσπερ τιῶν θεῶν προσεκύνουν ἅπαντες. Fr. 8 (= *Exc. de sent.* 5; 76.14–18 Boissevain): *τὰ μὲν οὖν ἀπὸ τῆς Δεξιπποῦ συγγραφῆς ἐς τοὺς Ἰουλιανοῦ καθήκοντα <καιροῦς> (οὐ <χρόνους>) ὡς ἐνήν μάλιστα διὰ τῶν ἀναγκαίων ἐπιτρέχουσιν ἱκανῶς ἐν τοῖς ἐμπροσθεν δεδηλωταί: φέρεται δὲ ἐντεῦθεν ὁ λόγος ἐφ' ὃνπερ ἐφέρετο ἐξ ἀρχῆς, καὶ ἀναγκάζει γε τοῖς ἔργοις ἐνδιατρίβειν . . .* Voir aussi l'opinion de Photius *Bibl. cod.* lxxvii: *ἐξαίρει δὲ τοὺς δυσσεβεῖς (sc. βασιλέας), καὶ τῶν ἄλλων πλέον Ἰουλιανὸν τὸν παραβάτην, καὶ σχεδὸν τι τὸ τῆς ἱστορίας αὐτῷ εἰς τὸ ἐκείνου ἐγκώμιον συντεθὲν ἐξεπονήθη.**

présentent ces derniers que comme une section d'un cadre plus vaste qui est une 'histoire détaillée' suivant l'ordre chronologique.⁵⁶

Enfin, dans les *Vies*, Eunape ne parle nullement de deux éditions et il ne suggère aucune espèce de distinction formelle entre les parties déjà composées et les parties seulement en programme. Il exprime simplement l'intention de poursuivre plus loin une œuvre qu'il avait vraisemblablement menée, ainsi que nous l'avons suggéré, jusqu'au règne de Jovien inclusivement.⁵⁷

Le second argument de Chalmers repose sur l'analyse du *fr.* 41 (= *Exc. de sent.* 39; 84.23–85.12 Boissevain) dont voici le texte:

Τὰ μὲν οὖν πρῶτα τῆς συγγραφῆς, οὐδενὸς οὐδὲν σαφὲς λέγειν ἔχοντος ὅθεν τε ὄντες οἱ Οὐννοὶ ὅπη τε κείμενοι τὴν Εὐρώπην πᾶσαν ἐπέδραμον καὶ τὸ Σκυθικὸν ἔρριψαν (ἔτριψαν Boissevain) γένος, ἐκ τῶν παλαιῶν συντιθέντι κατὰ τοὺς εἰκότας λογισμοὺς εἴρηται, τὰ δὲ ἐκ τῶν ἀπαγγελλομένων δοξάζονται πρὸς τὸ ἀκριβές, ὡς ἂν μὴ . . . τοῦ πιθανοῦ τὴν γραφὴν ἀπαρτήσαιμεν μηδὲ παραφέρωι . . . τὴν ἀλήθειαν ὁ λόγος. ἡμεῖς δὲ οὐ ταῦτ' ὅντας πᾶσχοιτες τοῖς ἐκ παίδων οἰκίαν μικρὰν καὶ φαύλην οἰκήσασιν, εἶτα διὰ τύχης εὐροῖαν μεγάλων καὶ λαμπρῶν ἐπιλαβομένοις οἰκοδομημάτων ὅμως διὰ συνήθειαν τὰ ἀρχαῖα θαυμάζουσι καὶ περιστέλλουσι, οὕτως αὐτοὶ τὰ προειρημένα γεγράφαί τε συγχωρήσαντες ἐτέρων ἀψόμεθα πάλιν, ἀλλὰ μᾶλλον ὡσπερ οἱ κατὰ τινα θεραπείαν σώματος τὰ πρῶτα χρῆσάμενοι τι φαρμάκῳ δι' ὠφελείας ἐλπίδα, κᾶτα τὸ κρεῖττον πείρα δοκιμάσαντες ἐπ' ἐκεῖνο μεθίστανται καὶ ῥέπουσι, οὐ τῷ δευτέρῳ τὸ πρότερον ἀναιροῦντες, ἀλλὰ τῷ δεδοξασμένῳ κακῶς τὸ ἀληθὲς ἐπεισάγοντες, καὶ καθάπερ φῶς ἀπὸ λαμπάδος διὰ τῆς ἡλιακῆς ἀκτίνος ἀφανίζοντες καὶ ἀμβλύνοντες, ὁμοίως ἐπιθήσομεν τοῖς εἰρημένοις τὰ ἀληθέστερα, κἀκεῖνα διὰ τὴν ἱστορικὴν δόξαν συγχωρήσαντες μένειν καὶ ταῦτα διὰ τὴν ἀλήθειαν ἐφέλκυσάμενοι καὶ παραζεύξαντες.

Les premiers livres de (notre) histoire, du fait que personne n'avait d'informations claires à donner sur le lieu d'origine et la base de départ des Huns qui envahirent l'Europe tout entière et chassèrent de leur pays la race scythe, ont été écrits dans le respect des raisonnements vraisemblables par un auteur qui composait à partir de sources anciennes et qui avait en vue l'exactitude quand il se formait une opinion à partir des nouvelles communiquées, cela afin que nous ne dissociions pas l'ouvrage de ce qui est crédible et que le récit n'altère pas la vérité.

Nous cependant, pour ne pas tomber dans le travers de ceux qui, parce qu'ils ont habité depuis leur enfance une maison misérable et sordide, n'en continuent pas moins, une fois qu'ils ont hérité, grâce à la Fortune, du confort de résidences vastes et splendides, à admirer et à chérir leurs demeures d'autrefois, à cause du poids de l'habitude, nous donc, à leur rencontre, reconnaissant que ce que nous avons écrit est écrit, nous ajouterons encore d'autres renseignements, mais davantage comme ceux qui en cours de traitement, ayant d'abord utilisé un médicament parce qu'ils en espéraient un bénéfique, puis en ayant apprécié, à l'expérience, un meilleur, se dirigent et se tournent vers celui-ci, sans détruire l'effet du premier par l'absorption du second, mais en introduisant le vrai à la suite de l'opinion erronée. De même aussi que par les rayons solaires on fait disparaître et on affaiblit la lumière d'une lampe, de même nous ajouterons au texte antérieur les renseignements plus conformes à la vérité, laissant subsister les informations antérieures, car elles correspondaient à une opinion historique, et leur annexant ces renseignements nouveaux que nous sommes allé chercher par amour de la vérité.

Eunape mentionne donc dans ce fragment les renseignements précédemment donnés dans

⁵⁶ Cette priorité du cadre chronologique sur la division par règnes explique sans doute qu'Eunape ne renvoie à une section bien définie que pour Julien, auquel était consacrée une division importante de la *Chronique*. Pour la suite de la *Chronique*, et déjà pour Constantin, il emploie des modes de référence plus vagues: ἐν τοῖς περὶ ἐκείνου, ἐν τοῖς κατ' ἐκεῖνον, etc.

⁵⁷ Qu'est-ce qui a poussé Eunape à interrompre son grand travail pour rédiger ses *Vies*? Étant donnée la finalité morale et religieuse de son projet historiographique, finalité avouée tant dans la préface de sa *Chronique* (*fr.* 1 = *Exc. de sent.* 1; 73.10–14 Boissevain: εἰ γὰρ ἔσχατος ὁρος τῶν περὶ τὴν ἱστορίαν καλῶν τὸ πολλῶν καὶ ἀπειρῶν πραγμάτων ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ καὶ διὰ βραχείας ἀναγνώσεως πείραν λαβεῖν καὶ γενέσθαι γέροντας ἐτι νέους ὄντας δι'

ἐπιστήμην τῶν προγεγονότων, ὥστε τίνα μὲν φευκτέον, τίνα δὲ αἰρετέον, εἰδέναι, κτλ.) que dans l'Introduction des *Vies* (5.2–3 = 455B; . . . παραδοῦναι τοῖς μετὰ ταῦτα ἢ βουλομένοις ἀκούειν ἢ δυναμένοις ἀκολουθεῖν πρὸς τὸ κάλλιστον), peut-être Eunape aura-t-il estimé que le cadre chronologique et la perspective universelle de la *Chronique* ne mettaient pas assez directement en valeur les grandes personnalités païennes dont il entendait offrir la vertu à l'imitation et à l'admiration des générations nouvelles. Les *Vies* pouvaient raconter (τὴν) συνεχῆ καὶ περιγεγραμμένην εἰς ἀκρίβειαν ἱστορίαν τινὰ . . . τοῦ φιλοσόφου καὶ ῥητορικοῦ βίου τῶν ἀρίστων ἀνδρῶν (4.12–14 = 454B), sans s'astreindre à respecter la succession des règnes dans lesquels s'étaient inscrits les événements principaux de leur vie.

τὰ πρῶτα τῆς συγγραφῆς sur la localisation des Huns au moment d'envahir l'Europe et de chasser les Scythes, c'est-à-dire les Goths, à l'intérieur des frontières de l'Empire romain. Comme les 'premiers livres' de la *Chronique* ne devaient pas dépasser le règne de Julien et que pour l'époque correspondante il ne saurait être question des Huns, ce ne serait pas à ces livres que renverraient, selon Chalmers, l'expression τὰ πρῶτα τῆς συγγραφῆς. Ces mots signifieraient plutôt: 'dans la première édition de l'*Histoire*'. Ayant obtenu, depuis la première édition, des informations plus précises sur les Huns, Eunape aurait voulu dans sa seconde édition corriger les renseignements sur les Huns qu'il avait tirés des historiens anciens et des rumeurs contemporaines. Chalmers en conclut que cette seconde édition de la *Chronique* comportait une révision substantielle de certains développements de la première.

Cette argumentation n'est cependant pas concluante. Pour commencer, on trouve dans d'autres fragments de la *Chronique* des formules de transition semblables à celle du fr. 41. Ainsi au fr. 8 (= *Exc. de sent.* 5; 76.14–18 Boissevain)⁵⁸ et au fr. 28 (= *Exc. de sent.* 30; 83.5–9 Boissevain: *περὶ μὲν οὖν τῶν παλαιότερων καὶ ὅσα πρὸ ἡμῶν ἀνάγκη συγχωρεῖν τοῖς γράψασιν ἢ τοῖς πρὸ [περὶ Niebuhr] ἐκείνων λόγοις εἰς ἡμᾶς κατὰ μνήμην ἄγραφον εἰς διαδοχὴν περιφερομένοις καὶ καθήκουσιν· ὅσα δὲ ἐφ' ἡμῶν αὐτῶν γέγονεν, ἀλήθειαν τιμῶντι, καθά φησιν ὁ Πλάτων, παραδοτέον τοῖς ἐντυγχάνουσιν*). On a depuis longtemps proposé d'y voir le début de nouveaux livres de la *Chronique*.⁵⁹ Il ne serait donc pas étonnant que dans le fr. 41 Eunape se réfère de même aux livres précédents de la *Chronique*.

D'autre part, l'état de la documentation ne permet pas d'affirmer de façon assurée qu'Eunape n'a pas pu parler des Huns dans les premiers livres, notamment ceux consacrés à Julien, sous prétexte que les Huns n'étaient pas encore apparus dans l'histoire romaine à cette époque. Nous avons vu au contraire que dans le cours du récit des anticipations étaient possibles, notamment lorsqu'il s'agissait de prophéties. Le fait est en tous cas attesté pour les *Vies* et nous avons proposé d'expliquer par ce procédé littéraire certaines références anormales à la *Chronique* dans les *Vies*.⁶⁰

Enfin, le fragment ne parle pas d'une révision du texte déjà publié, mais de compléments (*ἐτέρων ἀπόμεθα πάλιν . . . ἐπεισάγοντες . . . ἐπιθήσομεν τοῖς εἰρημένοις τὰ ἀληθέστερα . . . παραζεύξαντες*) apportés au texte, sans suppression des renseignements qui y étaient consignés (*τὰ προειρημένα γεγράφθαι συγχωρήσαντες . . . οὐ τῷ δευτέρῳ τὸ πρότερον ἀναιροῦντες . . . συγχωρήσαντες μένειν*).

C'est donc indûment que Chalmers tire argument de ce passage pour prouver l'existence d'une seconde édition, modifiée en profondeur, de la *Chronique* d'Eunape. Lors de la rédaction de la section de la *Chronique* consacrée aux Huns—dans le cadre du règne de Valens et donc, selon nous, après la publication des *Vies*—Eunape a fort bien pu enrichir sa documentation⁶¹ et avoir voulu corriger, ou plutôt compléter, car la partie correspondante de la *Chronique* avait été déjà publiée et diffusée, des renseignements qu'il avait donnés, par anticipation narrative, dans les 'premiers livres' de son *Histoire*. Nous n'avons donc aucune preuve décisive de l'existence d'une seconde 'édition' de la *Chronique* faite par Eunape lui-même. La seule donnée certaine est qu'une partie de la *Chronique* a été publiée avant les *Vies* et une autre après, mais il s'agit là d'un tout autre problème que celui des deux éditions dont parle Photius.

⁵⁸ Voir n. 52.

⁵⁹ L'*Exc. de sent.* 5 porte en marge: *προοίμιον τοῦ Β' λόγου* (76.14 Boissevain). A la suite du fr. 28, Müller 26 rapporte l'opinion de Mai: 'Hunc locum consideranti vix dubium esse potest, quin Eunapius novum Historiae librum hinc exordiatur'.

⁶⁰ Notons également que la *Chronique* qui s'arrêtait selon Photius vers 404, raconte (fr. 87 = *Exc. de sent.* 79–80; 100.27–102.18; 102.19–22 Boissevain) des événements survenus sous l'impératrice Pulchérie (414). Le fragment suivant (fr. 88 = *Exc. de sent.* 81; 102.23–26 Boissevain) revient à Stélichon (mort en 408). Il s'agit donc d'une nouvelle anticipation.

⁶¹ On sait qu'Olympiodore de Thèbes fut envoyé en

ambassade chez les Huns vers 412. Il en rapporta des informations dont les historiens regrettent la disparition. Cf. E. A. Thompson *A History of Attila and the Huns* (Oxford 1948) 8–9. Malheureusement l'*Histoire* d'Olympiodore a été publiée à une date beaucoup plus tardive et, si les dernières sections de la *Chronique* sont postérieures à 414 (fr. 87), on n'a pas la date de composition du livre ou des livres consacrés à Valens. L'ambassade mérite cependant d'être signalée, car elle montre qu'on pouvait à cette époque commencer à écrire sur les Huns autrement qu'en les identifiant aux Scythes Royaux d'Hérodote (ainsi Zosime iv 20.3), sans doute le principal auteur 'ancien' dont parle Eunape. Cf. Thompson 16–17.

V

L'hypothèse d'une utilisation de la *Chronique* d'Eunape par l'historien Ammien Marcellin, du moins pour la campagne de Julien contre les Perses, a été présentée en 1960 par un autre article de W. R. Chalmers.⁶² Elle a été acceptée récemment par deux éminents spécialistes.⁶³

Sans entrer dans un débat peut-être sans solution, nous voudrions soulever quelques doutes sur la possibilité chronologique d'une telle utilisation d'Eunape par Ammien. Indépendamment du problème de la datation des derniers livres d'Ammien (xxvi–xxxi) que l'on situe avant 392,⁶⁴ entre 394 et 397,⁶⁵ ou vers 395/6,⁶⁶ il existe en effet un consensus sur la date de composition des livres xxi–xxv qui forment une unité et qu'un passage comme xxii 16.12 qui ignore la destruction du Sérapéion d'Alexandrie permet de situer avant 392.⁶⁷

Tout obstacle à une utilisation d'Eunape par Ammien serait supprimé si l'on datait la première parution de la *Chronique* vers 378, comme le propose Barnes. Mais nous avons vu⁶⁸ que cette datation était acquise en réduisant un peu trop facilement la portée de deux passages des *Vies* qui présentent comme déjà racontés dans la *Chronique* des événements datés de 392 et 395/6.

On pourrait évidemment supposer, avec Chalmers,⁶⁹ que la section consacrée à l'expédition de Julien avait, elle, été publiée antérieurement. Mais nous avons vu que ces livres étaient probablement parmi les derniers publiés par Eunape avant la composition des *Vies* et que les événements de 395/6 figuraient peut-être précisément dans la *Chronique* à titre d'accomplissement des prédictions de l'Hiérophante d'Éleusis, personnage dont la signification historique semble intimement liée, chez Eunape, à la réforme religieuse de Julien. Rien n'autorise donc à penser que le récit de la campagne contre les Perses ait pu avoir été composé avant 396.

Ces remarques finales n'entendent pas fermer un débat intéressant, mais elles voudraient suggérer plus de prudence dans l'examen de l'influence d'Eunape, historien peu et mal connu dont on a voulu récemment faire la source commune de Zosime, d'Ammien Marcellin et de l'*Épitome de Caesaribus* (xxxix–xlvi).⁷⁰

RICHARD GOULET

Centre National de la Recherche Scientifique, Paris

⁶² 'Eunapius, Ammianus Marcellinus and Zosimus on Julian's Persian Expedition', *CQ* x (1960) 152–60. Pour un état de la question sur les rapports entre ces trois historiens, voir F. Paschoud dans l'Introduction de son édition de Zosime (Paris 1971) xxxix–lxiii.

⁶³ E. A. Thompson, 'Ammianus Marcellinus', *OCD*² (1972) 52. T. D. Barnes (n. 42) 258–68. E. A. Thompson (*op. cit.* n. 45) 136–7 avait suggéré, contre l'opinion de L. Mendelssohn (Leipzig 1887), une utilisation possible, au moins indirecte, d'Ammien par Eunape pour l'expédition perse. C'était déjà l'opinion de Jeep et d'Opitz au siècle dernier.

⁶⁴ O. J. Maenchen-Helfen, 'The Date of Ammianus Marcellinus' Last Books', *AJP* lxxvi (1955) 384–99; voir

aussi A. Cameron, *JRS* lxi (1971) 259.

⁶⁵ E. A. Thompson (n. 45) 18.

⁶⁶ R. Syme, *Ammianus and the Historia Augusta* (Oxford 1968) 17–24.

⁶⁷ E. A. Thompson (n. 45) 18; R. Syme (n. 66) 22.

⁶⁸ Voir n. 40.

⁶⁹ Art. cité (n. 37) 157.

⁷⁰ T. D. Barnes (n. 42) 265 ('Table 4'). A cette liste d'historiens influencés par Eunape, il conviendrait maintenant d'ajouter, selon Barnes *The Sources of the Historia Augusta* (Bruxelles 1978) 114–23 et 125, l'*Histoire Auguste* qui dépendrait de la *Chronique* pour les événements postérieurs à 270.